

UE	Codes Eléments / Epreuves	Unités d'enseignement	Responsables / Intervenants	Période d'enseignement	Crédits ECTS	Coeff	CM	TD	TP	Session unique ou première					Seconde session		Stage Mémoire Projet		
										% ou barème contrôle continu	Nature Epreuves terminales	Période d'épreuve terminale	Durée épreuves	Barème	Nature Epreuves terminales	Durée épreuves	Préciser avec ou sans soutenance		
B C C O  S E C T E S	BCC 1 : Expression, Communication et utilisation du numérique pour développer un esprit critique																		
	RNCP37711BC03 - S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère																		
	UE 1	6VAQN01U	Anglais	AL DAMONGEOT	semestres 1 et 2	3	3		24			100%			/20	oral	20min		
	RNCP37711BC01 - Utiliser les outils numériques de référence																		
	UE 2	6VAQN02U	Communication	S.MARCHAND	semestre 1	4	4	14	30,5			70%	Ecrit sur ordinateur	semestre1	1h	/20	oral	20min	
	BCC 2 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle pour développer son projet																		
	RNCP37711BC05 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle																		
	UE 17	6VAQN17U	Mise en situation professionnelle	S.MARCHAND	semestres 1 et 2	15	17	21	1			0%	Dossier stage final + oral 30mn soutenance stage final + note maitre stage	semestre 2		/20	oral	20min	
	BCC 3 : Identification du processus de production et positionnement vis-à-vis du champ professionnel pour élaborer les réponses pertinentes																		
	RNCP37711BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel																		
UE 3	6VAQN03U	Bases de la production	T.DEVAUD	semestre 1	4	4	42	7	9		70%	Ecrit	semestre 1	1h	/20	oral	20 min		
UE 4	6VAQN04U	Filière	G. de REVEL	semestre 1	4	4	39	8			0%	Ecrit	semestre 1	2h	/20	oral	20 min		
B C C 4  P E R C O T F S .	BCC 4 : Production des vins																		
	UE 5	6VAQN05U	Production des vins	R.GHIDOSSO	semestres 1 et 2	4	4	34	12			0%			/20	oral	20 min		
		6VAQN05EX1	écrit terminal				3						Ecrit	semestre 2	2h	/20			
		6VAQN05EX2	rapport TP				1						Rapport	semestre 2		/20			
	UE 6	6VAQN06U	Le vin dans son environnement	A.RABOT	semestres 1 et 2	2	2	26				0%	Ecrit	semestre 2	1h	/20	oral	20 min	
	BCC 5 : Fondamentaux pour l'ŒNOLOGIE																		
	UE 7	6FVFN07U	Chimie	S.MARCHAND	semestre 2	4	4		44			0%	Ecrit	semestre 2	2h	/20	oral	20 min	
	UE 8	6FVFN08U	Microbiologie	M.BELY	semestre 2	4	4		44			0%	Ecrit	semestre 2	2h	/20	oral	20 min	
	UE 9	6FVFN09U	Procédés	R.GHIDOSSO	semestres 1 et 2	4	4	24	4			0%	Ecrit	semestre 2	2h	/20	oral	20 min	
	BCC 6 : Fondamentaux théoriques pour La viticulture																		
UE 10	6FVFN10U	Fondements scientifiques du développement et de la génétique de la vigne	S.GUILLAUMIE	semestre 2	3	3	24	3			0%	Ecrit	semestre 2 hors période d'examen	2h	/20	oral	20 min		
UE 11	6FVFN11U	Fondements scientifiques en biochimie et pédologie pour le fonctionnement de la vigne	L.GENY	semestre 2	3	3	24	3			0%	Ecrit	semestre 2	2h	/20	oral	20 min		
BCC OUVERTURE	BCC OUVERTURE				semestres 1 et 2	6	6				0%	Oral	semestre 2	15 min	/20	oral	20 min		

Les épreuves peuvent se dérouler soit en présentiel, soit en distanciel.  
La première session d'examen est organisée fin décembre pour les UE du semestre 1 et avant le départ en stage pour les UE du second semestre sauf pour l'oral du stage qui se déroulera en fin de stage.  
Une deuxième session est organisée après l'oral du stage.  
La licence est décernée aux étudiants qui ont obtenu la moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement.  
La compensation entre UEs en s'opère que dans le cas où il n'y a pas de note inférieure à 06/20 à chaque UEs  
Lorsque l'étudiant n'a pas satisfait aux contrôles des connaissances, il peut conserver à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.  
Toute unité ayant obtenu une note inférieure à ce seuil devra être repassée à la seconde session.  
Chaque bloc de compétences est validé dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement constituant le bloc de compétences.